

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL – HUIS CLOS

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 20 DÉCEMBRE 2004**

Maison du Citoyen, salle Jean-Alie

PRÉSENCES :

Madame Louise Poirier, conseillère du district 6 et présidente de la Commission
Monsieur Simon Racine, conseiller du district 9
Monsieur Joseph De Sylva, conseiller du district 12
Monsieur André Laprise, citoyen
Monsieur Guy Jean, citoyen
Madame Mireille Apollon, citoyenne
Monsieur Michel Prévost, citoyen
Madame Monique Trotier, citoyenne
Madame Danielle Grégoire, citoyenne
Madame Mireille Boudreault, directrice – Service – Arts, culture et lettres
Madame Line Lamoureux, secrétaire - Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, citoyen
Madame Anne Gagné, citoyenne
Madame Louise Mercier, citoyenne
Monsieur Michel-Rémi Lafond, personne ressource C.R.C.O.
Monsieur Éric Soucy, personne ressource M.C.C.Q.

INVITÉS :

Monsieur Jacques Briand, chef de division
Madame Steve Fournier, chef de division
Madame Carole Laguë, chef de division
Madame Annie-Claude Scholtès, coordonnatrice
Monsieur Guy Dubois, bibliothécaire
Madame Sonia Blouin, responsable du patrimoine
Madame Sylvie Lauzon, coordonnatrice
Madame Lucie Thibaudeau, technicienne en administration

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente remercie le personnel et le sous-comité pour le travail effectué relativement à l'étude des demandes de subventions. Elle remercie également les membres de leur présence à cette rencontre en ce 20 décembre.

2. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS

La directrice du Service des arts, de la culture et des lettres précise qu'il y a eu 87 demandes reçues dont 14 nouvelles. Suite à l'étude par le personnel et le sous-comité, 85 demandes ont été acceptées et 2 ont été refusées.

Le budget original alloué est de 161 300 \$ plus 51 000 \$ de la politique culturelle.

On y ajoute aussi :

- ⇒ Centre d'exposition l'Imagier (14 600 \$)
- ⇒ Fondation pour les arts, la culture et les lettres – projet Les Culturiades (10 000 \$)
- ⇒ Musée d'Aylmer (11 940 \$)
- ⇒ Festival de musique sacrée (2 000 \$)
- ⇒ plus 51 000 \$ de la politique culturelle

Plus certains argents provenant des budgets du Service :

- ⇒ Fleurs de Macadam (14 000 \$)
- ⇒ Festival du film (10 000 \$)
- ⇒ Patrimoine (900 \$)
- ⇒ Budget interculturel (1 500 \$)

Pour un total de 277 240 \$.

Le montant accordé suite à l'étude est de 275 122 \$ incluant 22 000 \$ en services pour le Salon du livre de l'Outaouais. Le solde restant est de 2 118 \$. Pour un montant total de 546 440 \$ versus 520 690 \$ de l'an passé. On constate donc une augmentation de 25 750 \$ pour l'année 2005.

Six demandes ont été transmises en retard. Le Service vérifiera avec le Module de la culture et des loisirs la procédure à suivre (pénalités ou autres) afin de s'arrimer avec le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, puisque les deux services font parties intégrantes du Module.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

Carole Laguë prend son siège à 16 h 20

Suite aux demandes reçues en 2004, neuf (9) organismes n'ont pas fait de demandes. Ils ont été appelés à maintes reprises mais sans succès. De plus, puisque le dossier des assurances n'est pas encore harmonisé au sein du Module, le Service a mis un moratoire concernant toutes nouvelles demandes pour 2005 des assurances.

Autres organismes – budget du Service

- ⇒ Festival de la bande dessinée – contrat de 5 ans (35 000 \$) en 2006
- ⇒ Parc de l'imaginaire : 27 650 \$ (traité par la Ville)
- ⇒ Festival de musique sacré – allons normaliser en 2006
- ⇒ Festival du film et Fleurs de macadam : présentés si désireur peuvent recommander ou émettre commentaire mais pas calculé dans l'enveloppe des subventions.
- ⇒ Les bouquinistes du St-Laurent : 10 000 \$

L'étude des dossiers a été faite pendant deux jours par le personnel du Service et deux jours par le sous-comité.

Note : Deux dossiers ont reçu l'appui de la Commission même s'ils étaient gérés par le Service : Festival du film 10 000 \$ et Fleurs de Macadam 14 000 \$.

Joseph De Sylva prend son siège à 16 h 25

Procédures suivies durant l'analyse des dossiers :

1. Maintenir le statu quo
2. Analyser la justification des demandes
3. Arrimer avec la politique culturelle

En 2005 :

1. Harmoniser les chorales
2. Ajouter les détails de l'argent versé par le Service dans le même secteur d'intervention
3. Prévoir une entente sur deux ans avec organismes stables (organismes à identifier)
4. Revoir ambassadeurs et rayonnement artistes ou organismes

Besoins non comblés : manque de lieux de répétition et d'entreposage, bureau permanent et personnel au Service des communications.

3. PROCEDURES – TRAITEMENT DES DEMANDES

L'analyse des dossiers débutera par les demandes qui ont des grandes modifications (augmentation, diminution, nouvel organisme, problématique). Chaque responsable expliquera les dossiers les concernant et le sous-comité complètera les informations si nécessaire.

4. ANALYSE DES DEMANDES

Le résumé de l'aide totale accordée aux organismes culturels pour l'année 2005 est distribué. L'analyse est faite. Veuillez trouver, en annexe A ci-joint, le résumé accompagné des recommandations de la Commission.

Simon Racine quitte son siège à 17 h

Après analyse et discussion, les recommandations faites par le personnel et le sous-comité pour les demandes reçues de l'année 2005 provenant des 87 organismes culturels ont été acceptées à l'unanimité. Cependant, lors de l'adoption des recommandations de trois organismes, certains membres se sont retirés pendant la discussion et le vote :

- ⇒ Association des auteurs et des auteures de l'Outaouais – retrait de Madame Monique Trotier et Monsieur Guy Jean
- ⇒ Académie de danse de l'Outaouais – retrait de Monsieur André Laprise
- ⇒ Société d'histoire de l'Outaouais – retrait de Monsieur Michel Prévost

Joseph De Sylva quitte son siège à 18 h.

Il est demandé de prévoir pour les prochaines demandes que l'étude soit faite en octobre afin que le résultat soit accepté en même temps que l'étude du budget. Les chèques pourront donc être émis en début d'année.

La présidente désire remercier tout le personnel du Service des arts, de la culture et des lettres pour le travail accompli durant toute l'année.

5. PRIORITES D'ACTION – POLITIQUE CULTURELLE

Le tableau des priorités d'action a été remis aux membres. Elles ont été approuvées par le conseil municipal du 8 décembre 2004.

6. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 31 janvier prochain à la Maison du Citoyen, salle des comités dès 18 h.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Fin de la rencontre : 19 h 10

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

Line Lamoureux
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Louise Poirier
Présidente

p. j. Annexe A – Résumé de l'aide totale accordée aux organismes culturels pour l'année 2005